AVIS DE COURSE

CICH Normandie POSES
AO : CDV 27
Grade 5B
21 et 22 novembre 2026
Lac du Mesnil – Base de Loisirs Léry-Poses en Normandie

Préambule La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités
La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.
A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 RÈGLES
La compétition est régie par :
1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.*
1.2 - le règlement 2026-2027 du Championnat Inter Clubs Habitables de Normandie
1.5 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives, et chartes de la FFVoile

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)
2.1 Les IC seront disponibles après 10h le 21/11/2026 au PC Course.
2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale.

3 COMMUNICATION
3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION
Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.
4.1 La compétition est ouverte à :
tous les équipages engagés dans le CICH Normandie tel que décrit dans le règlement du championnat.
4.3 Documents exigibles à l'inscription :
4.3.1 a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :
- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou
- d'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

5 DROITS À PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Pour les équipages des clubs normands, les frais d'inscription pour chaque Acte (2 jours) sont de 150€ par bateau. Ces frais comprennent la mise à disposition des bateaux, leur préparation et transferts et la participation aux diverses festivités..

Chaque leader devra remettre un chèque de caution de 500 € (conservé toute la saison) et présenter son rachat de franchise FFVoile de l'année en cours pour valider son inscription à une étape.
Dans le cas d'un abordage responsable, la casse du bateau tiers sera prise en charge par l'assurance FFV, les réparations du bateau responsable seront à la charge de l'équipage (garanti par le chèque de caution) éventuellement par le remplacement du matériel cassé.

8 PROGRAMME

8.1 Programme à terre :
Confirmation d'inscription :

Date	De	À
21/11/2026	10h	11h30

8.3 Jours de course :

Date	Heure du 1er signal d'avertissement
21/11/2026	12h30
22/11/2026	10h00

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h.

9 CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge ou de rating valide.
9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.
9.5 [DP] Les bateaux doivent respecter la RCV 78.1 75 minutes avant le premier signal d'avertissement et jusqu'à la fin de toutes les courses.
9.6 **Chaque équipage devra avoir à terre et sur l'eau une VHF allumée sur le canal de course communiqué au briefing. L'AO ne fournit pas de VHF.**
9.7 Le port du gilet de sauvetage individuel pour chaque membre d'équipage sera obligatoire que ce soit à bord des bateaux fournis par l'AO que dans les zodiacs de transfert. L'AO ne fournit pas de gilet de sauvetage.

11 LIEU

11.1 Lieu de la compétition : Lac du Mesnil de la Base de Loisirs de Léry-Poses en Normandie
11.2 Zone de course : Lac du Mesnil

12 LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera le suivant : Parcours construit

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.2 2 courses validées par équipage sont nécessaires pour valider la compétition.

14.6 Les intentions du Comité de Course pour le déroulé des manches (pairing) et des éventuelles phases de qualifications / finales seront présentées au briefing du premier jour.
Chaque jour de course, le Comité de Course pourra modifier le programme des courses.

19 PROTECTION DES DONNÉES

19.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

19.2 **Utilisation des données personnelles des participants :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

22 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter info@cdvoile27.fr